

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 91

Artikel: Allô la ville, ici la campagne : éduquer une femme, c'est éduquer une famille

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272129>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allô la ville, ici la campagne

Eduquer une femme, c'est éduquer une famille

Lorsque, pour des raisons sociales ou économiques, on cherche à stimuler l'évolution du secteur agricole, on s'aperçoit qu'il ne suffit pas de parfaire les connaissances professionnelles du chef d'exploitation. L'engager seul sur les voies du progrès, en marge duquel resterait sa famille, serait courir à un échec certain. Sous toutes les latitudes, au terme d'efforts de vulgarisation agricole, on constate qu'effectivement « éduquer un homme, c'est éduquer pour lui seul. Mais éduquer une femme, c'est éduquer toute une famille ».

Aussi, tant l'éducation de la paysanne que sa formation professionnelle préoccupent-elles grandement les responsables du monde agricole.

C'est ce qu'il apparaissait de primordial dans les diverses communications présentées au cours du colloque international déjà mentionné dans ces colonnes. De tous les exposés venus du tiers-monde, celui de Mme Ika Paul-Pont, chef du service Afrique-Asie du Centre international de l'enfance, nous paraît si révélateur que nous aimerions nous y arrêter aujourd'hui. Mieux que personne, cette femme originaire de l'Inde pouvait, en toute connaissance de cause, aborder les problèmes de l'éducation féminine tant en Asie que sur le continent noir.

L'INDE : 70 % D'ANALPHABÈTES

L'Inde, ce monde composé de tant de pays différents, réserve à la femme une situation différente aussi, selon les traditions, les influences religieuses ou juridiques.

Dans le sud de l'Inde, par exemple, le Kérala à un régime matriarcal. Dans ce régime, la dévolution de la fortune se fait par la femme, et c'est la femme qui hérite. Conséquence de ce régime : la femme est instruite. Et l'on constate que si, dans l'ensemble de l'Inde, le taux d'alphabétisme est de 70 %, il est l'inverse dans les pays de matriarcat. 70 % d'alphabétisme parce que garçons et filles vont à l'école alors que dans les pays de patriarcat, seuls les garçons ont des chances d'étudier.

GANDHI ET LA DIGNITÉ DE LA FEMME

S'il n'y a pas de féminisme en Inde, c'est grâce au mahatma Gandhi qui, dès 1919, a reconnu — non les droits — mais la dignité de la femme. Possédant plus d'imagination « que 500 millions d'Indiens réunis », il a cherché par quel moyen inculquer à la femme la valeur des revenus monétaires. Au niveau de la population rurale, deux objectifs étaient à atteindre : tout d'abord, apprendre à ne pas acheter en produisant soi-même l'essentiel vital : filer, tisser, produire les éléments de consommation courante tels que l'huile, le savon, les poteries, les briques.

Puis, deuxième objectif, créer des sources de gain sous la forme de petit élevage. L'Inde, à dominante végétarienne, compte cependant 30 % d'Indiens qui ne sont pas des Hindous et qui consomment de la viande et des œufs. C'est ainsi que la pratique d'un petit élevage constitue pour la femme qui s'y adonne un revenu monétaire.

SERVANTES DU VILLAGE

Cherchant à résoudre ses problèmes de survie, l'Inde instaura en 1951 un vaste réseau de vulgarisation agricole. Expérimental au départ, il couvre actuellement un demi-million de villages. Dans chaque localité, une équipe composée de deux filles et de deux garçons est au service de la collectivité. Sous la désignation de « servantes et de serveurs du village », ces jeunes sont le lien entre les besoins locaux et ceux qui sont à même de leur donner une solution.

Leur formation est basée sur le slogan « vous ne savez pas grand-chose ». Vous ignorez les réponses aux problèmes qui se posent quotidiennement, mais vous savez où se trouve la personne qui sait.

Malgré toute la bonne volonté de ces serveurs et servantes, tout ne va pas comme

cela devrait. Et la faute en est aux divers spécialistes-médecins, agronomes, ingénieurs des travaux publics, etc., qui, installés en ville ne retournent pas volontiers à la campagne faire bénéficier la population rurale de leur savoir. « Nos villages sont sales, ajoute mélancoliquement Mme Vaul-Pont, et vous savez combien, dans nos pays, celui qui a fait des études ne retourne plus au village. Tant que quelqu'un aura peur d'y salir ses chaussures, il n'y trouvera pas place. »

Un système bien conçu au départ, n'a pas rendu tout ce qu'on en espérait parce que ceux qui « savaient » ont manqué d'humilité à l'égard de ceux qui ne « savaient pas ».

A L'ÉCOLE : UNE FILLE POUR TROIS GARÇONS

Propres aux pays en voie de développement, les problèmes de l'éducation féminine sont d'ordre quantitatif et qualitatif. Quel que soit le taux de scolarisation d'un pays, on trouve généralement une fille pour trois garçons. Lorsqu'on prétend qu'en Inde le taux est de 60 %, cela représente 90 % de garçons et 30 % de filles.

Cette inégalité frappante se retrouve non seulement en Inde mais dans les pays africains.

Sur le plan qualitatif, on constate un taux de redoublement et d'abandon prématuré de l'école plus élevé chez les filles que chez les garçons. Les tâches ménagères dont elles sont chargées sont une des causes spécifiques de non-scolarisation, tout comme les responsabilités maternelles qui sont les leur dès qu'on leur confie la garde d'un frère ou d'une sœur.

RACOMMODER ? CONNAIS PAS

« On voudrait, tant en Afrique qu'en Asie, que les femmes restent à la terre, et rien n'est cependant fait pour les y retenir » déplore Mme Paul-Pont.

Quelques rares cours organisés à leur intention concernent les activités féminines : cuisine, couture, tricot. Mais rien n'existe pour leur apprendre à entretenir ce qu'elles possèdent. Qu'il s'agisse de machines, de maisons ou de vêtements, la notion d'entretien n'existe pas dans les pays en voie de développement.

Ces vêtements d'enfants qu'elles ont appris à coudre seront au premier accrocs réparés à coup d'épingles de sûreté, comme la maison qu'on aura construite dans un grand effort d'amélioration du logis rural et qui perdra son toit ou sa porte devant la famille impuissante.

L'ÉCOLE, COMME UNE ÎLE

On attend désormais beaucoup de l'école.

Mais malheureusement dans ce secteur-là, des réformes sont urgentes aussi. Telle qu'elle est actuellement, l'école est comme une île. Rien avant et rien après. L'école primaire n'est préparée par aucune éducation préscolaire et n'est suivie d'aucune formation professionnelle. Les 25 % des budgets nationaux qui sont investis dans l'éducation le sont en pure perte et les gouvernements cherchent actuellement à diminuer les crédits consacrés à l'éducation parce que l'effort semble vain.

Le Centre international de l'enfance que représente Mme Paul-Pont préconise une éducation préscolaire. A ce sujet, l'oratrice cite l'exemple venu du Sénégal où un groupe de femmes paysannes, ont soudain pris conscience que l'enfant de 18 mois à cinq ans avait besoin d'un autre univers que le doc maternel. Collectivement, elles se sont mises à cultiver un champ et avec l'argent ainsi récolté, elles ont rétribué des jeunes filles sorties de l'école afin que leurs enfants disposent pendant les mois d'hiver d'un jardin d'enfants.

À côté des problèmes éducatifs reste encore à inculquer à la femme des notions de puériculture et de nutrition. La prévention des maladies de carence qui font mourir un enfant sur deux ne lui est pas enseignée quand il serait temps.

De même qu'il faut attirer son attention sur la santé et l'alimentation de la fillette en âge scolaire. Il est vain de se plaindre des carences de la nutrition au moment de la grossesse si l'on ignore que la petite fille se forme entre six et douze ans et que son alimentation a une importance primordiale.

Eduquer une femme, c'est la sensibiliser à tous ces problèmes vitaux ; c'est lui permettre à elle et à sa famille de mieux vivre. Et c'est aussi assurer la pérennité du travail de la terre.

Les familles salariées et le travail des femmes

(Suite de la page 1)

riés qui représentent le 50,5 % des ménages. Le 49,5 % restant est constitué par des ménages d'une personne, sans noyau familial, de retraités, d'agriculteurs ou d'indépendants. Si ces brochures se lisent aisément et accrochent l'intérêt de quiconque, une partie du mérite en revient à la clarté de la mise en page qui fait alterner tableaux et textes et utilise de façon agréable la couleur.

Tous ceux qui s'intéressent à notre société, à notre manière de vivre, à la politique, aux questions sociales devraient se procurer ces brochures qui leur fourniront une foule de renseignements, parfois étonnants, sur les conditions de vie d'une bonne moitié de notre population. Qui, auparavant, aurait cru qu'un

salarié, chef de ménage, sur cinq ne gagne pas 1000 francs par mois ?

LES REVENUS

ET LE GENRE DE TRAVAIL DES ÉPOUSES DES SALARIÉS

Tout ce qui touche au travail professionnel des femmes mariées nous intéresse spécialement, nous nous attacherons surtout à l'examen du chapitre qui lui est consacré, dans le fascicule n° 2.

Pour bien placer les renseignements dans leur cadre, il est nécessaire, tout d'abord de voir comment les revenus des salariés de Suisse romande se répartissent :

	Gain	Moins de 1000 francs %	De 1000 à 1400 francs %	De 1400 à 1800 francs %	1800 francs et plus %
Ouvrier	36	59	5	0	
Employé	17	42	32	9	
Fonctionnaire	5	32	33	30	
Cadre	0	9	29	62	

Mais qu'en est-il des femmes mariées qui travaillent ? Le 30 % exactement exerce une activité lucrative. Selon les cantons, cette proportion varie :

Valais	18 %
Fribourg	19 %
Vaud	25 %
Neuchâtel	34 %
Genève	35 %
Jura	40 %

Première constatation : les cantons les plus industriels offrent, semble-t-il aux femmes de nombreuses possibilités de travail. Cependant, si l'on tourne le prisme et qu'on examine une autre facette, on s'aperçoit que :

parmi les ouvriers, 34 % de femmes mariées ont une occupation professionnelle ;

parmi les employés, 28 % ;

parmi les fonctionnaires, 23 % ;

parmi les cadres, 20 %.

Il devient alors évident que le salaire du mari, et par conséquent le facteur économique, exercent une grande influence sur le travail féminin. Celui-ci, du reste, est également influencé par la présence d'enfants qui jouent le rôle de frein au travail des mères de famille. Sans enfants, le 36 % des femmes mariées travaillent, avec un enfant cette proportion tombe à 28 % pour rester à peu près stable avec deux enfants (29 %). Lorsqu'il y a trois enfants ou plus, 22 % seulement des mères travaillent. Mais, comme le dit le commentateur, « si l'on tient compte de ce que représente la tenue d'un ménage avec cinq personnes et plus et une occupation professionnelle venant s'ajouter à ces travaux ménagers, on peut en conclure que la pression économique doit être très forte dans le 22 % des ménages ayant cette composition. »

Si l'on examine encore les chiffres sous un autre angle, on s'aperçoit que, plus les enfants sont petits, moins les mères sont disponibles pour un travail professionnel. La proportion est la plus élevée dans les familles où les enfants sont à l'âge post-scolaire (29 %). Cependant, il y a encore beaucoup de mères qui travaillent en ayant des enfants de un à six ans (22 %) et de un à seize ans (21 %).

Que constate-t-on au point de vue de l'âge des femmes ? plus elles avancent en âge, moins nombreuses sont celles qui travaillent. De 36 % pour celles qui sont âgées de moins de 30 ans, la courbe descend régulièrement jusqu'à 28 % entre 40 et 49 ans, pour s'affaiblir plus rapidement jusqu'à 19 % pour les femmes de 50 ans et plus.

Que gagnent les épouses des salariés ? 12 % moins de 100 francs, 31 % de 100 à 299 francs, 24 % de 300 à 499 francs, 13 % entre 500 et 699 francs, 12 % de 700 à 899 francs et 8 % 900 francs et plus. Parmi celles qui travaillent à plein temps, 23 % gagnent moins de 500 francs, 77 % plus de 500 francs. Les proportions sont respectivement de 89 % et 11 % pour celles qui travaillent à temps partiel et 87 % et 13 % pour celles qui travaillent à domicile.

UTILITÉ D'UNE PAREILLE ENQUÊTE

Une telle enquête n'est pas seulement utile parce qu'elle nous permet de mieux connaître une vaste tranche de la population de la Suisse romande. En nous révélant par les chiffres les imperfections et les insuffisances de notre système, elle pourrait bien, en fin de compte, exercer une certaine pression sur la manière de résoudre nos problèmes fiscaux, sociaux, professionnels.

Pour notre part, après étude du chapitre dont nous venons de vous donner l'essentiel, nous relèverons trois points importants :

① Le travail des mères qui ont de petits enfants. Le fait que 22 % d'entre elles exercent une activité professionnelle devrait inquiéter notre société au point de rechercher des solutions satisfaisantes, soit au point de vue social.

② Le travail des femmes de 50 ans et plus. Il apparaît, soit que les femmes de cet âge craignent de retourner à la vie active, pour différentes raisons, soit que les emplois qu'on leur offre sont trop rares. Dans de nombreuses branches professionnelles, on s'attache maintenant à promouvoir la réintégration professionnelle, mais, parallèlement, il faudrait que les patrons comprennent que la femme de 50 ans et plus est de la main-d'œuvre disponible, sûre et efficace.

③ Le salaire des femmes mariées. Que le 23 % d'entre elles, qui travaillent à plein temps hors de leur foyer gagnent moins de 500 francs serait incroyablement si l'on pouvait douter du sérieux de l'enquête. Nous regrettons que le sondage n'ait été poussé plus loin : quel genre de travail accomplissent ces travailleuses ? On aurait pu alors comparer les gains d'un homme accomplissant un travail identique et faire des comparaisons. Le commentaire le dit bien : « Aucun homme, pour le même travail, serait payé de la même façon que ces femmes ». La main-d'œuvre féminine continue à être exploitée, malgré les progrès réalisés dans certains secteurs.

Il y a donc encore beaucoup à faire pour que la femme mariée soit honnêtement intégrée dans la vie professionnelle tout en lui permettant, pendant une certaine période, de faire passer ses responsabilités de mère avant un travail rémunérateur.

H. N.-R.

On peut se procurer les brochures mentionnées aux Editions du Mouvement populaire des familles, 1, rue Etienne-Dumont, 1204 Genève. Les six brochures : 12 francs. Une brochure : 2 fr. 50.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant

Retouches et réparations pour dames et enfants



INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAINOW

Ecole d'esthéticiennes

Rue Pierre-Fatio 17

Genève

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC